



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS

RECRUTE POUR SON ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE discipline «VIOLON»

Située entre les agglomérations du Mans, d'Alençon et le Parc Naturel régional du Perche, la communauté de communes Maine Saosnois comprend 28 500 habitants et 51 communes. L'organisation de ses services se déploie en 5 pôles (administration générale, développement territorial, actions culturelles, environnement/services techniques, petite enfance/enfance/jeunesse/domaine social) et regroupe près de 140 agents.

L'Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois accueille 500 élèves sur 5 sites d'enseignement (Beaufay, Bonnétable, Mamers, Marolles les Braults, Saint Cosme en Vairais) et est constituée d'une équipe de 26 enseignants.

L'Ecole de Musique et Danse est structurée autour d'actions d'Education Artistique et Culturelle. Des interventions en milieu scolaire, avec les services petite enfance, enfance jeunesse sont ancrées sur l'ensemble du territoire. Des projets en lien avec le service culturel (les Rencontres chorégraphiques, le festival Le son des Cuivres, Stage Cuivres, Danse et percussions...) et les acteurs culturels du territoire permettent de mêler la musique et la Danse à d'autres arts aux travers de projets pluridisciplinaires

En lien avec la directrice de l'Ecole de Musique et Danse, vous serez force de proposition de projets innovants sur un territoire à dominante rural avec votre expertise artistique.

Poste : la Communauté de Communes Maine Saosnois recrute **à partir du 01/09/23**, un enseignant de violon pour un temps non complet à raison de **10h/semaine** sur les sites de Bonnétable et Mamers (pour remplacement congé maladie CDD de 4 mois minimum). Possibilité de scinder le poste en deux (5h site de Mamers et 5h site de Bonnétable).

L'agent pourra également intervenir sur le territoire de la Communauté de communes Maine Saosnois.

Missions :

Sous l'autorité de la Directrice de l'école de musique et de danse, l'agent est chargé de :

A partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigner des pratiques artistiques spécialisées. Développer la curiosité et l'engagement artistique, transmettre les répertoires les plus larges possible en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement.

Activités Principales :

- Chargé de l'enseignement de la discipline artistique : Violon.
- Organiser et suivre les études des élèves Cycle 1 et 2.
- Evaluer les élèves
- Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective
- Veille artistique et mise à niveau de sa pratique
- Inscrire son action dans le cadre de la politique culturelle du territoire Maine Saosnois.
- Interventions artistiques et pédagogiques sur l'ensemble du territoire.

Profil recherché :

-Titulaire du Diplôme d'Etat, minimum exigé diplôme d'études musicales DEM

- Sens de l'organisation, de la concertation et du travail en équipe
- Intérêt pour l'innovation et la recherche pédagogique,
- Sens du service public
- Autonome dans l'organisation des prestations des élèves
- Permis B exigé

Les candidatures (Cv et lettre de motivation) sont à adresser avant le 20 Juin 2023 à :

**Monsieur le Président
Communauté de Communes Maine Saosnois
7, Place Henri Coutard
72260 MAROLLES LES BRAULTS**

Ou par mail : c.trifault@mainesaosnois.fr

Renseignements complémentaires auprès de Valérie GASCHET, Directrice de l'école de musique et de danse intercommunale : v.gaschet@mainesaosnois.fr ou au 06 35 81 13 07